

Très chers clients, très chers amis,

Pour votre santé et celle de nos collaborateurs, nous travaillons, jusqu'à nouvel ordre, depuis notre domicile et avons pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir nos activités et répondre à vos inquiétudes et sollicitations

En effet, STAS & Associés dispose d'une plateforme technologique sécurisée sur le Cloud, qui nous permet d'assurer une continuité efficace de nos services.

- Vous pouvez nous joindre sur nos adresses mails et via nos numéros de téléphone.
- Nous disposons d'un dispositif de vidéoconférence pour tenir des réunions de visu à plusieurs participants, en toute confidentialité.
- Nous communiquerons de manière générale sur notre site internet et sur notre compte LinkedIn, que nous vous conseillons de rejoindre.

L'ensemble des ressources de STAS & Associés est mobilisé pour vous accompagner dans vos projets

Le Gouvernement a annoncé une série de mesures destinées à venir en aide aux entreprises et aux salariés et nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de toutes ces mesures :

- Les entreprises peuvent demander à bénéficier d'un délai de paiement d'impôt.
- Dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes
- Suspension possible des contrats de mensualisation pour le paiement de la CFE et de la taxe foncière,
- Des délais de paiement d'échéances sociales des employeurs peuvent être accordés
- Pour les cotisations sociales de l'URSSAF : l'octroi de délais et d'une remise exceptionnelle des majorations et pénalités de retard sur les périodes ciblées.

Il est possible d'agir sur les paiements jusqu'au 19 mars 2020 donc n'hésitez pas à utiliser cette mesure si votre trésorerie est fragilisée à court terme.

- Mise en œuvre facilitée du dispositif d'activité partielle
- Des délais de paiement d'échéances pour les indépendants
- Un fonds de solidarité pour les indépendants

En outre, la quasi-totalité des audiences, des interrogatoires et auditions est reportée sine die.

La circulaire du 14 mars 2020 de la Chancellerie a mis en place le plan de continuité d'activité, limité aux activités pénales et civiles d'urgence.

Vos interlocuteurs habituels sont joignables essentiellement par courriel et par téléphone – en privilégiant le courriel :

- |                      |  |                |
|----------------------|--|----------------|
| - Christophe Ayela   | <a href="mailto:cayela@stasassocies.com">cayela@stasassocies.com</a>           | 06 18 06 18 54 |
| - Marion Kahn-Guerra | <a href="mailto:mkahn@stasassocies.com">mkahn@stasassocies.com</a>             | 06 12 99 37 24 |
| - Renaud Semerdjian  | <a href="mailto:rsemerdjian@stasassocies.com">rsemerdjian@stasassocies.com</a> | 06 87 72 44 45 |
| - Caroline Toby      | <a href="mailto:ctoby@stasassocies.com">ctoby@stasassocies.com</a>             | 06 14 18 79 63 |

**N'hésitez pas à nous solliciter !**

Dans l'attente du plaisir de vous revoir bientôt, prenez soin de vous et de vos familles

Nous vous remercions pour votre confiance.

A votre écoute,

Caroline Toby  
Managing Partner